

**ÉPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE**

**(Préparation : 1 heure - Exposé : 15 minutes – Discussion : 15 minutes)**

**Élodie Béthoux, Pierre-Marie Chauvin**

Les 25 candidats convoqués se sont présentés à l'épreuve orale de sociologie du concours 2013. La moyenne s'élève à 11,16/20, en nette progression par rapport au concours 2012, signalant des prestations le plus souvent de bonne qualité (17 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10). L'écart-type est de 3,37 – la note la plus haute est 18/20, la plus basse 04/20.

Le jury a constaté avec satisfaction la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la plupart des candidats (respect du temps de présentation, annonce du plan de l'exposé, indication des transitions et articulations). Il doit aussi souligner les efforts faits par ces derniers, en réponse sans doute aux remarques formulées dans le précédent rapport, pour mieux équilibrer leur exposé et tenir plus fermement le fil de leur argumentation jusqu'à la conclusion. Cette année, moins de candidats se sont ainsi aventurés dans des dernières parties hasardeuses, dont le seul intérêt résidait manifestement dans le fait de pouvoir afficher une troisième partie. Cela a de ce fait conduit certains candidats à s'en tenir à des plans en deux parties. Le jury n'a pas de jugement *a priori* sur ce point : certains exposés en deux parties, lorsqu'ils étaient fondés sur une démonstration rigoureuse et construits autour de sous-parties bien articulées, ont pleinement convaincu ; dans d'autres cas, le choix d'un tel plan traduisait à l'évidence un manque de connaissances ou d'idées pour tenter d'aller plus loin.

Le jury tient également à conseiller les candidats d'éviter les formules du type « tout simplement », « à l'évidence », « c'est très simple », notamment lorsqu'elles sont suivies de propos confus, très contestables ou sans démonstration justifiant les arguments soulevés. En-dehors de la maladresse consistant à présenter des faits ou des interprétations comme des vérités qui « parleraient d'elles-mêmes », ce genre de formules éloigne souvent les candidats de l'attitude critique qu'ils pourraient avoir à l'égard de ces prétendues « évidences ». Sur le fond, nous encourageons aussi les candidats à interroger de façon plus approfondie les phénomènes ou les tendances qu'ils évoquent, pour essayer de proposer des explications de ces phénomènes, ou du moins d'émettre quelques hypothèses explicatives permettant d'aller au-delà de la seule description. Par exemple, lorsque sont évoquées les inégalités d'espérance de vie entre catégories sociales, pour traiter le sujet « La mort peut-elle être un objet sociologique ? », il serait bienvenu de ne pas se contenter d'énoncer quelques vagues tendances (en général en les chiffrant de manière approximative), mais de proposer des pistes explicatives, éventuellement en convoquant des théories sociologiques et d'autres phénomènes empiriques (par exemple les rapports différenciés aux conduites dites « à risque », etc.).

Les meilleures prestations, certes richement informées le plus souvent, se sont surtout distinguées par le choix d'une problématisation claire et assumée et par un heureux équilibre

entre références théoriques (non réduites à un seul nom d'auteur ou d'ouvrage mais développant plus finement un argument) et exemples ou données empiriques précis – contemporains et historiques. Le jury a également apprécié l'attitude des candidats qui, quelque peu surpris à première vue par leur sujet (la citation de Durkheim ou « Qu'est-ce qu'un sociologue « classique » ? »), ont pris au sérieux leur étonnement premier et ont su en faire le moteur d'un raisonnement stimulant, démontrant ainsi leur capacité à réagir et à réfléchir, plus qu'à réciter.

Le jury a en revanche regretté le manque d'ancrage dans les réalités sociales contemporaines des réflexions développées par certains candidats. Ainsi, sur un sujet tel que « Le diplôme exerce-t-il toujours un effet protecteur ? », il était plutôt malvenu de fonder son argumentation sur le seul cas des personnes les plus diplômées, normaliens et énarques en tête, en passant sous silence les questions liées au chômage, au sous-emploi et au phénomène de surqualification observé par exemple chez les titulaires du seul baccalauréat. On s'est également étonné que la question de « la formation du couple », traitée à l'aide de références théoriques pertinentes, ne soit par ailleurs pas mise en relation avec quelques données démographiques (sur l'âge de la mise en couple ou l'évolution de la divortialité par exemple).

### **Sujets de l'oral de sociologie 2013**

Durkheim aujourd'hui

Qu'est-ce qu'un sociologue « classique » ?

Militer aujourd'hui

La rationalisation du monde

Qu'est-ce qu'une action rationnelle ?

Assiste-t-on à la disparition du monde ouvrier ?

La formation du couple

La mort peut-elle être un objet sociologique ?

Culture et marché

Individualisme et mouvements sociaux

« Les créations *ex nihilo* sont tout aussi impossibles dans l'ordre social que dans l'ordre physique. L'avenir ne s'improvise pas ; on ne peut le construire qu'avec des matériaux que nous tenons du passé. Nos innovations les plus fécondes consistent bien souvent à couler des idées nouvelles dans des moules antiques, qu'il suffit de modifier partiellement pour les mettre en harmonie avec leur nouveau contenu. », Émile Durkheim, 1985 [1922], *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, p.123.

Le diplôme exerce-t-il toujours un effet protecteur ?

La contrainte sociale

Le vieillissement